Questions orales L'AUTODÉTERMINATION DES INDIENS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre n'est-il pas d'avis que très peu de progrès utiles en vue de résoudre ces graves problèmes seront accomplis tant que les Indiens ne seront pas libres de diriger leur vie comme ils l'entendent et tant que les fonctionnaires fédéraux continueront de leur imposer des solutions?

Des voix: Bravo!

M. Allmand: A cet égard, le ministre aurait-il l'obligeance de consulter les nombreux rapports préparés par la Fédération nationale des Indiens et quelques-unes des fédérations provinciales, qui renferment des solutions, et de ne pas se contenter uniquement des rapports rédigés par son ministère?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, c'est précisément ce que je fais depuis plusieurs mois. J'étudie les rapports de la Fraternité nationale des Indiens, des autres associations provinciales et des bandes indiennes. C'est pour cette raison que je suis allé un peu partout discuter avec les chefs indiens et les bandes de l'autonomie politique des Indiens, ce qui constitue une priorité du gouvernement, espérant que nous pourrions présenter une loi, dès que possible, précisément à ce sujet, l'autonomie politique des Indiens, qui ferait disparaître une fois pour toutes le paternalisme qui a eu une influence si dégradante sur la population indienne.

Ce nouveau bill permettrait aux Indiens de se gouverner eux-mêmes s'ils décidaient de le faire. J'espère bénéficier non seulement de la collaboration du député—ce dont je suis sûr—mais aussi de celle de tous les partis de l'opposition pour atteindre cet objectif.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT ET D'UNE DÉLÉGATION DU PARLEMENT DE LA SUÈDE

Mme le Président: A l'ordre. J'aimerais signaler à la Chambre la présence à notre tribune du distingué président du Parlement de la Suède, M. Ingemund Bengtsson, qui est accompagné de parlementaires de son pays.

Des voix: Bravo!

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE SOMMET DE VENISE—LES MESURES VISANT À CONTRER LES ATTENTES INFLATIONNISTES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances, qui rentre d'une croisière dans les lagunes de Venise et à qui je souhaite la bienvenue.

On a convenu au sommet de Venise, et je cite: «Que l'on devrait accorder immédiatement la toute première priorité à l'inflation». Les sept chefs d'État ont convenu, et je cite: «Que des restrictions financières et monétaires sont nécessaires pour contrer les attentes inflationnistes».

Le vice-premier ministre pourrait-il nous dire quelles mesures son gouvernement prendra pour imposer les restrictions financières et monétaires qui doivent contrer les attentes inflationnistes? Prévoit-on prendre d'autres mesures que celles qui sont présentement en vigueur? Dans l'affirmative, quelles sont-elles?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député a tout à fait raison: c'est la plus haute priorité de tous les pays industrialisés.

Avant de répondre directement à sa question, je dois dire qu'on m'a fait effectivement des éloges à propos du chef de l'honorable député au dernier sommet de Tokyo, et je tiens à les transmettre en toute sincérité. Toutefois, le député de Saint-Jean-Ouest n'était pas visé.

Des voix: Bravo!

M. MacEachen: Dans un sens, nous anticipons un peu sur le débat qui se tiendra cet après-midi, mais je tiens à dire au député que nous n'envisageons aucune nouvelle mesure pour l'instant outre que les restrictions financières et monétaires actuelles.

Le gouvernement a déjà signifié son intention de réduire ses dépenses et sans aucun doute et de n'accroître le déficit sous aucun prétexte, et tant que le budget ne sera pas présenté, je n'ai pas l'intention de présenter de nouvelles mesures. Je crois que le plus gros de notre travail consistera à résister aux demandes inévitables d'augmentation des dépenses et de relâcher le crédit au début de la récession qui s'annonce.

M. Crosbie: Madame le Président, je suis content qu'il y ait eu de francs échanges de vues et qu'on lui ait dit que les membres de la délégation de cette année n'étaient pas à la hauteur de ceux de l'an dernier.

Le communiqué aurait pu très bien être écrit par le gouverneur Bouey de la Banque du Canada qui, le 29 mai, a dit que nous devons nous en tenir à cette politique monétaire et financière et limiter la demande globale.

Étant donné que le ministre et le gouvernement se sont maintenant entendus au sommet sur l'approche du gouverneur Bouey et qu'ils vont limiter la demande globale, que le ministre a dit à la Chambre que sa politique et celle du gouverneur Bouey coïncident en tous points, peut-il nous dire comment il entend limiter davantage la demande globale, surtout que le Canada comptait 904,000 chômeurs au mois de mai et que le chômage est censé augmenter? Comment va-t-il appliquer son programme, celui du gouverneur Bouey, de même que celui des sept Samouraï?